

## **Une expérience de facilitation de l'atelier sur la consultation syndicale-patronale**

*par Brenda O'Neill, facilitatrice du PAM*

J'ai eu, l'automne dernier, l'occasion de cofaciliter pour la première fois un atelier de consultation syndicale-patronale (CPS) d'une durée de deux jours. J'ai adoré l'expérience, ce qui fait que lorsque la coordonnatrice et le coordonnateur régionaux m'ont demandé de présenter un exposé à ce sujet à mes collègues du Programme d'apprentissage mixte (PAM) lors de l'activité de réseautage du PAM de la région de la capitale nationale qui a eu lieu en novembre, j'ai accepté avec beaucoup d'enthousiasme!

Dans le cadre de nos préparatifs en vue de l'atelier de CSP, mes deux cofacilitateurs et cofacilitatrices et moi avons rencontré les organisateurs et les organisatrices de l'atelier, recueilli de l'information au moyen du questionnaire distribué avant la tenue de l'atelier et avons réalisé des entrevues avec des représentants et des représentantes du syndicat et de la direction. Je ne peux pas souligner autant qu'il le faudrait l'importance de la préparation préalable en ce qui a trait à l'atelier. Comme la trousse d'apprentissage en matière de CSP comprend plus de 30 heures d'activités d'apprentissage, la collecte de renseignements et leur analyse nous ont vraiment permis de personnaliser et d'adapter le contenu de l'atelier en fonction des besoins particuliers des membres du comité. Les participants et les participantes ont beaucoup apprécié le fait que l'atelier avait vraiment été conçu à leur intention.

Nous avons, en fin de compte, facilité un atelier de deux jours qui mettait l'accent sur ce qui suit :

- le développement de la relation entre le syndicat et la direction;
- l'amélioration des compétences en matière de communication;
- la tenue de consultations efficaces et révélatrices;
- la prestation d'un soutien aux membres du comité en vue de l'amélioration de leurs processus internes et de la mise en place de nouveaux processus et de nouveaux outils visant à faciliter les consultations.

La trousse d'apprentissage contient beaucoup d'excellents exemples d'études de cas. Cela dit, l'apprentissage le plus significatif a eu lieu lorsque nous avons utilisé de vraies questions étudiées par les comités lors des activités et des discussions de ces derniers. Une certaine tension s'est fait sentir par moments, mais les activités et les discussions avec facilitation qui ont eu lieu au sujet des véritables questions auxquelles le comité devait faire face ont vraiment permis aux différents intervenants et intervenantes de tisser des liens.

L'atelier constituait également une expérience plutôt unique, puisqu'au départ, nous étions trois cofacilitateurs. Malheureusement, au cours des jours précédant l'atelier, deux des trois cofacilitateurs prévus à l'origine ont dû se retirer de l'équipe de facilitation pour des raisons familiales. J'ai quand même eu de la chance parce que Linda lezzi était disponible et a accepté de cofaciliter l'atelier. Au cours des quelques jours qui ont précédé l'atelier, Linda et moi avons eu plusieurs conversations au sujet de la planification de l'atelier et nous avons dressé un plan A... et aussi un plan B! L'une des leçons que j'ai apprises de cette expérience est qu'il faut pouvoir s'adapter et toujours avoir un plan en cas d'urgence.

Les aspects les plus gratifiants de la cofacilitation de cet atelier ont été pour moi de voir les représentants du syndicat et de la direction renforcer leur sentiment de confiance les uns envers les autres, approfondir leur relation et améliorer leurs compétences en matière de communication et de consultation au cours des deux jours qu'a duré l'atelier. À la fin de l'atelier, les participants étaient plus déterminés à travailler en équipe (au lieu d'adopter la position « eux contre nous ») et avaient l'impression de commencer à « vraiment écouter » ce que l'autre partie avait à dire. Pour les participants, l'atelier constituait un point de départ et ils étaient déterminés à poursuivre le travail qu'ils avaient entamé pendant l'atelier, afin de continuer à améliorer leur relation, ainsi que leurs outils et leurs processus, en vue de la tenue de consultations révélatrices et efficaces. Quelques semaines après l'atelier, nous avons reçu par courriel des nouvelles du comité et nous avons été enchantées d'apprendre que les efforts qui avaient été entamés lors de l'atelier se poursuivaient dans le milieu de travail, et que le comité continuait de travailler sur son mandat!

La cofacilitation de l'atelier de CSP a été une expérience absolument merveilleuse et gratifiante pour moi. J'encourage fortement d'autres facilitateurs à se porter volontaire la prochaine fois qu'une telle occasion se présentera. Ne vous en faites pas si vous n'avez aucune expérience du travail avec les membres d'un comité de consultation patronale-syndicale, car c'était aussi mon cas. Cet atelier vise vraiment à faciliter la tenue de conversations entre les participants et à les aider à renforcer leur relation et leurs compétences en matière de communication et de consultation.

Au plaisir de cofaciliter avec vous sous peu!